

Courrier établi en réponse à celui du président d'Escalibourne le 17/02/2021

Bonjour Marc,

En premier lieu nous te remercions de ta réponse rapide et de la volonté de discuter que vous affichez, les membres du CA comme toi.

Toutefois les éléments que tu apportes ne sauraient nous convaincre pas plus d'ailleurs que le mode de diffusion de nos échanges. Nous te serions reconnaissants d'adresser aux adhérents notre premier courrier comme celui-ci d'ailleurs et cela sans le filtre du site. Libre à toi et à l'ensemble des administrateurs de répondre ensuite bien entendu. C'est ainsi que se passe un débat démocratique.

Nous nous permettons en outre de te faire remarquer que l'esprit de notre démarche n'est pas de déclarer absurde la volonté de changer de fédération mais de demander des conditions réelles de débat et d'examen.

Tu pourras d'abord observer que plusieurs des signataires ont, comme tu le fais aujourd'hui, donné beaucoup de temps à Escalibourne en y assumant des fonctions diverses (présidente, trésorier, secrétaire, encadrants...), il ne s'agit donc pas d'une demande de consommateurs détachés mais de remarques d'adhérents impliqués. À ce propos nous tenons à signaler que si, comme tu le soulignes, nous n'avons pas réagi à ton premier courrier contre la FFME, c'est avant tout parce que nous avons été mis devant le fait accompli dans la mesure où tu as d'abord envoyé la lettre pour demander dans un second temps notre soutien...

Pour le reste nous ajoutons à notre premier courrier plusieurs observations et questions :

Pour ce qui est de la double affiliation rendue nécessaire pour tous ceux qui souhaiteront faire de la compétition au sein du club et sous sa bannière, nous avons connu un tel système à Escalibourne dont l'association est sortie, non sans douleur, il y a une dizaine d'années. Est-il judicieux de se replonger dans les soucis qu'occasionnait ce système ?

Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans un processus de formation FFME. Tu signales que des équivalences et des passerelles sont possibles mais n'est-ce pas bien compliqué si l'on se réfère au bénéfice de l'abandon de la FFME pour le plus grand nombre ?

Tu cites comme argument un club ayant quitté la FFME pour le CAF mais comment expliques-tu que tous les autres, et ils sont nombreux, ne fassent pas le même chemin ?

Nous ne trouvons malheureusement pas sur le site ni dans tes courriers d'argumentaire solide et qui envisage une dimension contradictoire qui permette notamment aux familles de faire la part des choses. Quel gain pour les plus jeunes grimpeurs et pour tous les pratiquants réguliers de l'escalade en intérieur qui ne participent pas aux sorties montagne ?

Quid encore des interclubs et des compétitions FFME ? Si notre club compte des adeptes de l'alpinisme, les grimpeurs et les notamment les enfants y sont majoritaires. En dehors des membres de l'équipe compétition pour qui la double licence serait si nous avons bien compris automatique, ne devront-ils pas s'affilier à la FFME pour participer aux événements qu'elle organise ?

Encore une fois nous ne sommes pas par principe opposés au changement de fédération mais nous te demandons de dissiper nos doutes et nos craintes en organisant dès que cela sera possible une AGE physique, seul lieu possible de débat et d'échanges. Nous entendons l'urgence de l'AG ordinaire et nous la comprenons : aucun problème à la tenir à distance bien entendu. Il n'en va pas de même pour l'AG exceptionnelle. Pour ce qui est de Marsas, si ses rapports avec nous seront, nous l'espérons, excellents, il s'agira d'une entité administrative indépendante : libre à cette structure nouvelle de s'affilier avec la fédération de son choix : légalement et administrativement, cela ne concerne en rien Escalibourne.

Merci de diffuser à tous les adhérents dans l'ordre, ce courrier et le précédent sans interférer

dans leur contenu.

Nous remercions par avance tous ceux qui doutent et souhaitent le débat de le stipuler par mail à Escalibourne. La boîte de l'association devrait survivre à cette « inondation »... Une fois ouvert ce débat, il pourrait être souhaitable de sonder l'ensemble des adhérents sur la manière de procéder AGE à distance ou AGE différée.

Bien cordialement à tous les grimpeurs,

Les adhérents :

Richard Terret

Baptiste Londeix

Olivia PUTZEYS

Nicolas Bourciquot

Pierre Le Menn

Rémi Pijolat